

CROSS TRIATHLON DE BOBIGNY

PARC DE LA BERGÈRE
CANAL DE L'OURCQ



DIMANCHE 18 JUIN 2023

**RÈGLEMENT GÉNÉRAL
DE LA COMPÉTITION**



RENSEIGNEMENTS SUR :
CROSSTRIATHLONBOBIGNY.COM



ARTICLE 1 : *COMITÉ D'ORGANISATION*



Le Cross Triathlon et Aquathlon de Bobigny est une organisation du club de l'AC Bobigny triathlon (Affilié FFTRI) en co-organisation avec la ville de Bobigny et avec le soutien de la Ligue Ile de France de Triathlon, du comité départemental de Seine Saint Denis et la communauté d'agglomérations Est Ensemble. L'épreuve est inscrite au challenge jeune Ile de France.

5 COURSES SONT PROPOSÉES :

COURSE 1 : CROSS TRIATHLON

Adultes et Minimes, Distance XS soit :
250m natation, 5km VTT et 2,7 km course à pied.



COURSE 2 : CROSS TRIATHLON

Adultes, Cadets et Juniors, Distance S soit :
500m natation, 10 km VTT et 4 km course à pied.



COURSE 3 : AQUATHLON BENJAMINS

Distance : 500m natation et 2,7 km course à pied



COURSE 4 : AQUATHLON PUPILLES

Distance : 100m natation et 1,2 km course à pied



COURSE 5 : AQUATHLON POUSSINS

Distance : 50m natation et 500m course à pied





ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ACCÈS AUX CONCURRENTS



ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

La compétition est ouverte aux licenciés FFTRI, UNSS et non licenciés, des catégories jeunes (mini-poussins à juniors) à adultes (séniors et masters). Les concurrents devront se soumettre aux instructions qui leurs seront données par le directeur de course, l'arbitre principal et la cellule médicale de la course. Le déroulement des épreuves s'effectue suivant le cahier des charges de la FFTRI avec les 3 épreuves enchaînées, natation, vélo et course à pied. La réglementation de la FFTRI s'applique à cette épreuve. Elle est consultable sur le site fédéral : réglementation.

Inscription obligatoire par internet sur notre site : crosstriathlonbobigny.fr

Pour les courses comptant pour le challenge régional Ile de France jeunes, les clubs pourront inscrire leur jeunes avec un fichier Excel fourni par l'organisateur.

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 15 juin à 19h.

Attention : Aucune inscription ne sera possible sur place (chronométrage électronique).

Pour le triathlon XS, nous limitons à 100 participants, pour le triathlon S à 150 participants.

Pour les courses jeunes, une limite de 80 concurrents est fixée par course pour des raisons sécuritaires

Les engagements seront retenus dans l'ordre chronologique d'arrivée des inscriptions complètes. Toute inscription incomplète est déclarée nulle et le concurrent ne sera pas autorisé à prendre le départ. Pour les documents nécessaires voir "Article 2 : Conditions d'accès aux concurrents". Tous les documents devront être transmis en version numérique lors de votre inscription en ligne. En cas de désistement ou d'empêchement, aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué, sauf raison médicale justifiée d'un certificat médical.

Le certificat médical devra comporter la mention "sport en compétition" et être daté de moins de 1 an à la date de l'épreuve.

Pour les non licenciés, ils doivent prendre un « Pass Compétition » délivré le jour même par l'organisateur. Le Pass compétition est une assurance pour l'épreuve. Vous pourrez le remplir et le payer directement sur le site de la FFTRI en choisissant celui correspondant à votre course. Vous devrez le télécharger lors de votre inscription. Pour les mineurs non licenciés une autorisation parentale sera à remplir lors de l'inscription.



Pour les personnes qui n'ont pas de licence "compétition" FFF Tri :

Les Tarifs



25€

Triathlon S Individuel

+5€ pass compétition (non licencié)

15€

Triathlon XS Individuel

+5€ pass compétition (non licencié)

5€

Courses jeunes (2004 à 2017)
Sur Triathlon ou Aquathlon
Non licencié(e)s FFTRI

+2€ pass compétition

3€

Courses jeunes (2004 à 2017)
Sur Triathlon ou Aquathlon
Tarif club

+2€ pass compétition (pour licence loisir)

Licence	Certificat Médical	Pass compétition
FFTRI Loisirs	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
 ATHLÈ FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
 FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
 FÉDÉRATION FRANÇAISE CYCLISME	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
 ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
 UNSS	OBLIGATOIRE	NON
NON Licencié	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE



ARTICLE 4 : ANNULATION

Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive des épreuves pour toute raison hors du contrôle de l'organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier motivée par des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents. Les frais d'inscriptions seront remboursés moins les frais de gestion déjà engagés par l'organisateur.



ARTICLE 5 : PARC DE LA BERGÈRE ET ENVIRONNEMENT



Le jour de la course, le règlement du Parc de la Bergère s'applique au concurrent de la course et aux accompagnateurs. L'acceptation de ce règlement inclut l'acceptation du règlement intérieur du Parc. Le concurrent doit avoir un comportement exemplaire et s'engage à ne pas polluer les sites traversés avant, pendant et après la compétition. En cas de jet de déchets, la disqualification sera automatique. La baignade (non surveillée) dans le canal de l'Ourcq est interdite hors compétition.



ARTICLE 6 : ACCÈS

La compétition se déroulera sur le canal de l'Ourcq et le parc de la Bergère.

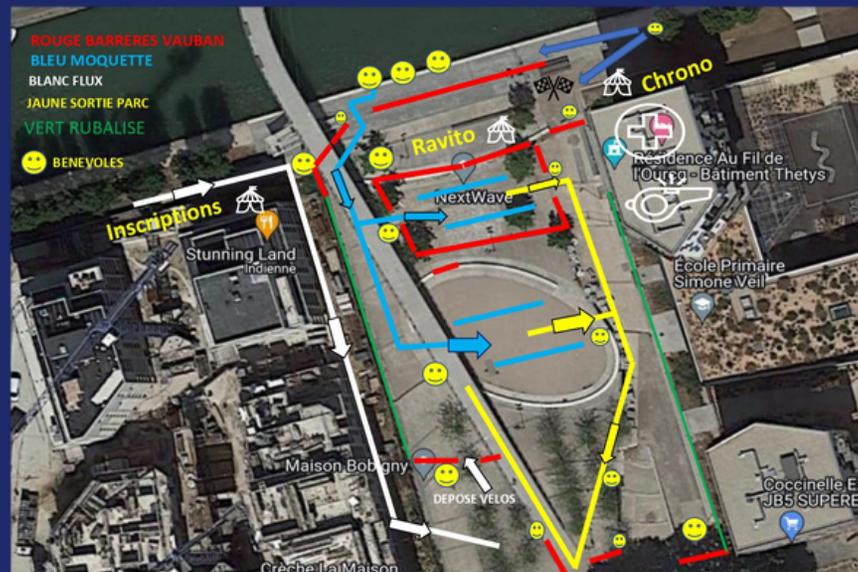
L'accès parking sera celui de la préfecture : Parking Préfecture Bobigny Effia, Avenue Youri Gagarine, 93000 Bobigny. Attention il est particulièrement dangereux de se garer sur l'avenue de Paris.

Pour la remise des dossards, elle se fera sur la place François de Lardere et l'aire de transition T1 sera également sur ce site.

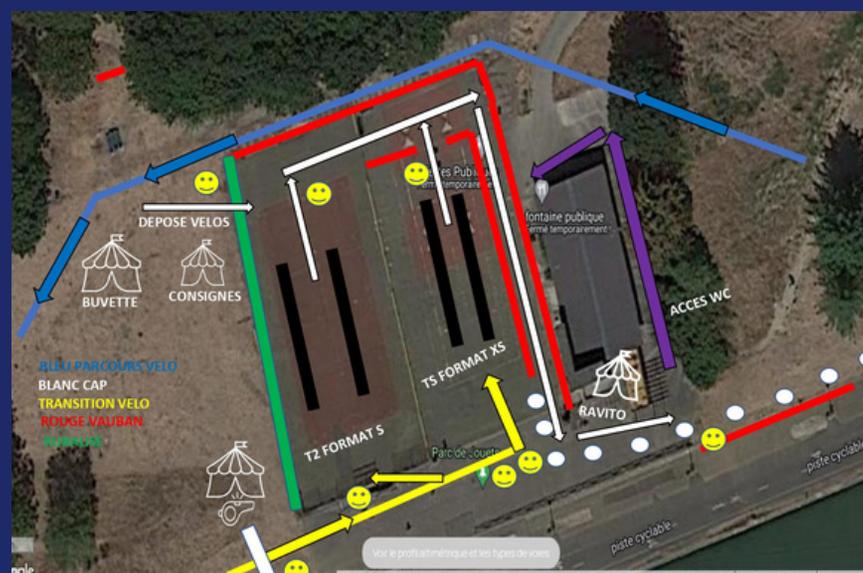


L'aire de transition T2 se situera de l'autre côté de la passerelle à hauteur du terrain de tennis du Parc de la Bergère.

Transition T1



Transition T2





ARTICLE 7 : CATÉGORIES, HORAIRES ET COURSES

Pour le Triathlon S et XS, l'épreuve se déroule sous forme de course en ligne, dans le canal de l'ourcq pour la partie natation, en multiboucles dans le parc de la Bergère pour la partie vélo et sur les voies de halage du canal de l'ourcq pour la partie course à pied.

Pour les courses aquathlon jeunes, elles se déroulent sous forme de course en ligne dans le canal de l'ourcq pour la partie natation et sur les voies de halage pour la partie course à pied.

Les distances ou/et les parcours pourront être modifiés selon l'état du parcours.



Catégories par Courses



(Mini) Poussins
2014 à 2017
Aquathlon

Pupilles
2012 à 2013
Aquathlon

Benjamins
2010 à 2013
Aquathlon

Adultes (nés avant 2004)
+ Minimes (2008 à 2009)
Triathlon XS

Adultes (nés avant 2004)
+ Cadets - Juniors
(Nés avant 2008)
Triathlon S



LE PROGRAMME

Pour les courses jeunes, l'organisateur se réserve le droit de décaler les horaires en fonction du nombre d'inscrits et la nécessité de faire plusieurs vagues.

Voici le programme des différentes courses !



Triathlon XS

HOMMES : Numéro du Parc : **1**



Secrétariat :
Ouverture : 7h30 Fermeture : 8h30



Aire de transition
Entrée : 8h15 Sortie : 10h45



Briefing : 8h45



Podium : 11h30



Départ : 9H

FEMMES : Numéro du Parc : **1**



Secrétariat :
Ouverture : 7h30 Fermeture : 8h30



Aire de transition
Entrée : 8h15 Sortie : 10h55



Briefing : 8h45



Podium : 11h30



Départ : 9H10



Triathlon S

HOMMES : Numéro du Parc : **2**



Secrétariat :
Ouverture : 7h30 Fermeture : 9h30



Aire de transition
Entrée : 9h15 Sortie : 12h00



Briefing : 9h45



Podium : 11h30



Départ : 10H

FEMMES : Numéro du Parc : **2**



Secrétariat :
Ouverture : 7h30 Fermeture : 9h30



Aire de transition
Entrée : 9h15 Sortie : 12h00



Briefing : 9h45



Podium : 11h30



Départ : 10H10

Aquathlon **BENJAMINS :** Numéro du Parc : **1**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 11h15

Aire de transition
Entrée : 11h00 Sortie : 12h30

Briefing : 11h35

Podium : 13h30

Départ : 11H45

Aquathlon **BENJAMINES :** Numéro du Parc : **1**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 11h15

Aire de transition
Entrée : 11h00 Sortie : 12h30

Briefing : 11h35

Podium : 13h30

Départ : 11H50

Aquathlon **PUPILLES G :** Numéro du Parc : **2**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 12h00

Aire de transition
Entrée : 12h00 Sortie : 13h00

Briefing : 12h20

Podium : 13h30

Départ : 12H30

Aquathlon **PUPILLES F :** Numéro du Parc : **2**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 12h00

Aire de transition
Entrée : 12h00 Sortie : 13h00

Briefing : 12h20

Podium : 13h30

Départ : 12H35

Aquathlon **POUSSINS :** Numéro du Parc : **1**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 12h30

Aire de transition
Entrée : 12h30 Sortie : 13h30

Briefing : 12h50

Podium : 13h30

Départ : 13H00

Aquathlon **POUSSINES :** Numéro du Parc : **1**

Secrétariat :
Ouverture : 10h00 Fermeture : 12h30

Aire de transition
Entrée : 12h30 Sortie : 13h30

Briefing : 12h50

Podium : 13h30

Départ : 13H05

ARTICLE 8 : DOSSARDS ET CHRONOMÉTRAGE

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course au secrétariat. Les horaires d'ouverture du secrétariat dépendent des courses et sont données dans l'article suivant. Merci de venir suffisamment à l'avance pour la bonne gestion de tous. Lors de la remise des dossards, il n'y aura pas d'émargement mais nous noterons votre présence sur la feuille de départ après présentation de la licence FFTRI et/ou de la pièce d'identité.

Pour les courses, l'organisation fournira dans une enveloppe, un bonnet de bain numéroté, un dossard et une puce électronique à rendre à l'arrivée. Cette puce doit être placée à la cheville gauche. Il y aura un comptage des tours grâce aux tapis de détection.





ARTICLE 9 : RÉCOMPENSES ET RÉSULTATS

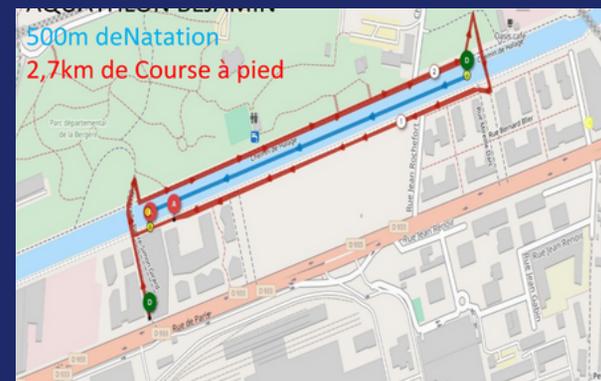
Dans le cadre du challenge IDF de triathlon/aquathlon, les trois premiers de chaque catégorie chez les filles et les garçons reçoivent une coupe. Pour les séniors et vétérans hommes et femmes, classement des trois premiers (ères) au scratch et classement premier-première dans la catégorie vétérans.

Les résultats seront publiés sur notre site au plus tard le lendemain de l'épreuve. Les résultats seront affichés sur place après validation des résultats par le corps arbitral.

La remise des prix s'effectuera à 11h30 pour les courses Triathlon et 13h30 pour les courses Aquathlon.



COURSE 3 : AQUATHLON BENJAMINS



COURSE 4 : AQUATHLON PUPILLES



COURSE 5 : AQUATHLON POUSSINS



ARTICLE 10 : PLAN DES PARCOURS

Les plans des différents parcours sont mis sur le site internet et sur les panneaux d'affichage situés à côté de l'accueil.



COURSE 1 : CROSS TRIATHLON XS



COURSE 2 : CROSS TRIATHLON S





ARTICLE 11 : LE MATÉRIEL

Chaque athlète doit prévoir son propre matériel :

 Natation	 Vélo	 Course à pied
<p>Les concurrents devront porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur numéroté. Les lunettes de natation sont autorisées.</p> 	<p>Pour des raisons d'équité et afin que les concurrents disposent tous des mêmes moyens, seuls les VTT sont autorisés (Cyclocross et Gravel interdits)</p> 	<p>Le dossard doit être maintenu par 3 points de fixation, placé sur le devant, non déchiré et clairement visible</p> 
<p>Les aides artificielles sont interdites (plaquettes, palmes, tuba, gilets, flotteurs, gants, chaussons, etc.), ainsi que le recouvrement des mains et des pieds.</p> 	<p>Le dossard doit être placé dans le dos, non déchiré et clairement visible. Le port du casque homologué à coque rigide est obligatoire. La jugulaire doit être fermée dès la prise du vélo jusqu'à sa pose dans l'aire de transition et parfaitement ajustée afin d'assurer une protection optimale de la tête.</p> 	<p>Le port du casque cycliste est interdit</p> 
<p>En fonction de la température de l'eau, la combinaison néoprène sera obligatoire (en dessous de 16°), autorisée ou interdite (en dessus de 24,5°)</p> 	<p>L'extrémité des guidons de vélos doit être équipée d'embouts de protection pour éviter de blesser les coureurs en cas de chute.</p> 	<p>L'utilisation des bâtons de marche est interdite.</p> 



ARTICLE 12 : ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI. Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass compétition FFTRI pour les non-licenciés.

L'organisateur est couvert en responsabilité civile, cependant il décline toute responsabilité en cas de bris, vol, perte de matériel, ou accident causé par un mauvais état de santé ou accident provoqué par le non respect des consignes de sécurité. Les concurrents doivent être dûment conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement préalable et une excellente condition physique. Les accompagnateurs ne sont pas admis sur les parcours et doivent demeurer derrière la rubalise et les barrières pour des raisons de sécurité.



ARTICLE 13: RESTAURATION ET VESTIAIRES

Les accès aux toilettes de l'école Simone Veil et du parc de la Bergère seront autorisés aux concurrents. Il y aura également la mise à disposition d'une tente femme et une tente homme pour se changer. Attention, il n'y aura pas à disposition de douches.

Pour les ravitaillements, un seul sera mis en place en course à la sortie du parc T2. Un autre attendra les concurrents en fin de course.

Une buvette sera à votre disposition avec des sandwiches, crêpes et gâteaux, boissons froides et chaudes.



ARTICLE 14: DROIT À L'IMAGE

Lors de son inscription, chaque coureur autorise l'organisation du Cross Triathlon de Bobigny à utiliser toutes les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de documents promotionnels et publicitaires nécessaire à la communication de cet événement. (Sauf document libre stipulant le contraire à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve (ou par leurs parents pour les mineurs).

